

Atelier sur les droits des peuples autochtones pygmées de la RDC



Kinshasa, 01/11/2012 (ACP).- Les députés membres du collectif des parlementaires pour la promotion et la défense des droits des peuples autochtones participent depuis jeudi, à Kinshasa, à un atelier sur « les droits fondamentaux et spécifiques concernant les peuples autochtones pygmées de la RDC ».

Cet atelier, organisé par la « Dynamique des groupes de peuples autochtones » (DGPA) avec l'appui de Rainforest Foundation Norway pour une durée de deux jours, a pour objectif global de faciliter une meilleure compréhension des principaux outils pouvant affiner leurs plaidoyers sur la reconnaissance et la sécurisation des droits des peuples autochtones pygmées en RDC. Il s'agit, parmi ces outils, notamment des instruments juridiques internationaux, régionaux et nationaux.

Ces assises visent aussi à renforcer les capacités des députés membres du collectif sur les droits des peuples autochtones et leur application dans le contexte de la RDC. Elles ont également pour but de mettre un accent sur les droits fondamentaux et spécifiques des peuples autochtones pygmées de la RDC et de relever les principaux problèmes de l'exploitation forestière sur les espaces naturels des peuples autochtones et d'autres communautés locales.

Quant aux résultats attendus de cet atelier, la DGPA espère « qu'à travers notre effort commun, la situation critique des droits des peuples autochtones sera bien défendue avant d'être largement reconnue et que toutes les parties prenantes œuvreront, chacune dans leur domaine, à la promotion et à la protection des droits de ces peuples ».

Le renforcement des capacités des membres du collectif et, à travers eux, des autres membres du Parlement dans le domaine des textes juridiques internationaux de base traitant des questions des autochtones et la mise en œuvre d'un plan de mobilisation des législateurs pour plus d'impact dans leurs plaidoyer auprès des instances officielles, font aussi partie des résultats attendus. L'atelier vise enfin la mise en place d'une unité opérationnelle permanente pour l'analyse des différents textes juridiques traitant des questions autochtones. ACP/Mas/Fng/Mat